

Informations de base	
<p>CNS - Procédure de consultation 2014/0308(CNS) Décision</p>	Procédure terminée
<p>Régime de l'impôt "octroi de mer" dans les régions ultrapériphériques françaises</p> <p>Modification Décision 2004/162/EC 2003/0308(CNS) Modification 2020/0174(CNS)</p> <p>Sujet 2.70.02 Fiscalité et impôts indirects, TVA, accises 4.70.06 Régions périphériques et ultrapériphériques, territoires et pays d'outre-mer</p> <p>Zone géographique Martinique Guadeloupe Mayotte Réunion Guyane française France</p>	

Informations complémentaires	
Commission européenne	EUR-Lex